

SFM a décidé depuis plusieurs années de mettre en place une stratégie claire et progressive afin de protéger l'environnement à son échelle.

Cette démarche se doit de répondre à notre finalité d'entreprise dite citoyenne.

C'est pourquoi, SFM a orienté des actions précises et évolutives pour limiter ses impacts.

## Engagements :

Aujourd'hui SFM s'engage à réaliser ses activités avec un souci permanent d'améliorer la protection de l'environnement en appliquant les principes suivants :

- Respecter les dispositions réglementaires,
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques industrielles à un coût économiquement viable,
- Poursuivre ses efforts en matière de réduction des déchets,
- Poursuivre ses efforts de rationalisation de l'énergie,
- Continuer à sensibiliser le personnel sur les impacts significatifs des activités SFM,
- Impliquer nos partenaires « quels qu'ils soient » au respect de nos règles environnementales,
- Prévenir voire limiter les risques environnementaux en les intégrant dans le processus de décision de nos projets.

## Objectifs généraux :

- Orienter en amont, notamment lors de la conception des produits le choix de procédés de fabrication économes en énergie, en eau et autres,
- Améliorer et cibler en permanence nos choix et décisions quant à la performance des équipements, des outils, des moyens et ce afin de produire juste et bien la quantité souhaitée.
- Continuer à réduire nos consommations d'énergie et d'eau,
- Poursuivre nos travaux d'aménagement.

Pour ce faire,

Je m'engage à mettre à disposition les ressources et moyens nécessaires pour mener à bien ce projet.

J'encourage donc vivement l'ensemble du personnel, nos collaborateurs et nos partenaires commerciaux à participer activement et à nos côtés au développement et à la réalisation de notre politique environnementale.

**Besançon, le 02 juin 2020**  
**La Direction,**

